



Bulletin d'Information Communal
Mairie de La Brosse-Montceaux

BIC

N°39 OCTOBRE 2020



Heures d'ouverture DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

Mardi	de 10h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi	de 10h à 12h
Vendredi	de 10h à 12h et de 15h à 17h

En dehors des heures
d'ouverture vous pouvez
**RENCONTRER LES ÉLUS
SUR RENDEZ-VOUS**
en téléphonant au secrétariat.

Mairie de La Brosse-Montceaux
27 rue Grande - 01 64 32 23 07
LA-BROSSE-MONTCEAUX@wanadoo.fr
www.labrossemontceaux.fr

Sommaire

► À PROPOS DE LA MAIRIE

Edito	p. 1
Présentation des élus	p. 2
Ass. pour le souvenir des Oblats	p. 2
Conseils municipaux	p. 2

► À PROPOS DE L'ÉCOLE

Nuit noire - Écoles du RPI	p. 3
SOS Manuels manquants	p. 3
Rentrée	p. 3

► À PROPOS DES ASSOCIATIONS

La Brosse-Montceaux Animations	p. 4
Le Potager Solidaire Brossois	p. 4
Twirling Bâton Club Les Rubis	p. 5
Le Club des Aînés	p. 5
Marcheurs du Bresmont	p. 6
Football Club du Bresmont	p. 6
Futsal LBM	p. 7

► À PROPOS DES TRANSPORTS

Siyonne - Véligo	p. 7
Covoiturage - Navigo Séniors	p. 7

► INFOS PRATIQUES

Déchetteries	p. 8
Encombrants, Environnement	p. 8
CADAL - Chauffage	p. 9
Rémonde - E2C77	p. 9
Développement durable	p. 10
Rappel nuisances	p. 10
Halloween	p. 11
Bibliothèque - Médiathèque	p. 11
N° utiles - Repas livrés	p. 12
L'ODE - Remisage/Hivernage	p. 12
Assistants maternelles	p. 12

Le début de l'année 2020 a été marqué par la pandémie du Covid-19.

Toute la population a été contrainte de rester confinée chez elle pendant plusieurs semaines. Pour aider nos habitants pendant cette période difficile, la mairie a mis en place plusieurs initiatives :

- Livraison des médicaments à domicile de la pharmacie de Cannes-Ecluse
- Livraison des courses fournies par l'épicerie d'Esmans
- Livraison de pizzas à domicile par la mairie en partenariat avec le restaurant Pizza Jojo à Cannes -Ecluse
- Installation d'un poissonnier et un maraîcher tous les mercredis sur le parking du Foyer Polyvalent.
- Distribution des masques en tissu pour tous les habitants.

La pandémie n'est pas terminée mais la vie a repris son rythme.

- Les élections municipales ont pu se dérouler en mars malgré le contexte difficile et c'est notre liste qui a emporté les suffrages. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée et même si mon équipe n'a pas pu rentrer dans ses fonctions avant mi-mai à cause de confinement, nous avons bien avancé depuis et travaillons désormais sur plusieurs projets. Vous trouverez la présentation de mon équipe sur la page suivante.
- Annoncés en fin 2019, les travaux de passage de la fibre sont terminés et l'ensemble des habitants peut avoir désormais l'accès à l'internet très haut débit. Vous avez le choix entre différents prestataires de téléphonie pour le raccordement.
- Dans le nouveau lotissement rue du 24 juillet 1944 les maisons grandissent à vue d'œil. Les premiers habitants ont emménagé cet été. Nous leur souhaitons la bienvenue !
- Le 07 septembre dernier, les travaux de la voirie ont commencé rue Grande. La circulation a été aménagée à cet effet et une déviation mise en place. La durée des travaux est prévue pour 8 semaines.

Aujourd'hui, le virus de Covid-19 est toujours en circulation et nous devons lutter tous ensemble pour limiter sa propagation et éviter un nouveau confinement. La distanciation physique et le port du masque restent pour le moment les mesures les plus efficaces. Aux heures des rentrées et des sorties des élèves, la distanciation physique peut parfois être difficile à respecter. Le port du masque est donc obligatoire pour toutes les personnes de plus de 11 ans. Nous comptons sur votre responsabilité !

Le maire
Alain Demelun



Présentation de vos élus

Pour Alain Demelun c'est le deuxième mandat en tant que maire de notre commune. Pour les 6 années à venir il sera secondé par Claude PATY 1^{er} adjoint, Patrice ROUX 2^e adjoint et Annie DUFFAULT 3^e adjointe.

L'ensemble de l'équipe est composé de 10 anciens conseillers et de 5 nouveaux, certains sont retraités et d'autres exercent une activité professionnelle. La tranche d'âge se situe entre 20 ans et 79 ans. Nous sommes tous très engagés dans nos fonctions au service de notre commune. Nous souhaitons animer le village en encourageant les initiatives privées et associatives, en créant du lien social et des services de proximité. Il est important pour nous de vous faire participer aux projets de la commune, de vous tenir informés et d'échanger avec vous sur l'avancement de ces projets en réunions publiques.

C'est dans ce but que nous vous proposons une enquête ci-jointe. Dans un premier temps elle nous permettra de mieux vous connaître mais également de vous donner la possibilité de participer à nos projets d'amélioration de la vie du village. En fonction de vos réponses, nous adapterons notre travail à vos besoins.

Nous vous remercions d'avance pour votre engagement et votre participation !



De gauche à droite dans le 1^{er} rang :

Patrice ROUX, Claude PATY, Alain DEMELUN, Annie DUFFAULT.

Sur l'estrade :

Grégory BOURGEOIS, Frédéric JOUSSE, Olga POMA, Naouël MEBTOUL, Frédéric CAYE, Nathalie MARCHAL, Dominique DUSSAUD, Séverine PORREAUX-MACQUART, Rose-Marie DENIS, Pierre LEGOUGE et Marie-Thérèse FLORENCE.

Association pour le souvenir des oblats

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 24 JUILLET

Le 24 juillet 2020 a eu lieu la cérémonie annuelle du souvenir du massacre des 5 oblats perpétré le 24 juillet 1944.

A 17 H 45, constitution du cortège pour se rendre à pieds à travers le parc du château à la stèle des Oblats, réunissant 150 personnes et 22 porte-drapeaux. Cette cérémonie avait une dimension particulière cette année avec la disparition récente des 2 derniers survivants de cette tragédie, le père Jean Gueguen, 20 ans en 1944, et le père Paul Michalak, 24 ans en 1944.

Aux côtés des Oblats ayant spécialement fait le déplacement, de nombreux élus des communes environnantes étaient là. 23 gerbes ont été déposées au pied de la stèle. Après l'appel des Morts par 3 pères Oblats, M. Alain Demelun, maire de la

commune et président de l'association, de M. Jean-louis Thiériot, député, et de M. Jean-Marc Giraud, sous-préfet de Fontainebleau, remplaçant le préfet, ont fait leurs allocutions.

Après une minute de silence en mémoire des suppliciés, La Marseillaise et le Chant des Partisans ont retenti, accompagnés par l'orchestre présent. Les salutations des Autorités aux porte-drapeaux ont suivi, et après recueillement sur les lieux du martyre, le vin d'honneur offert par l'association a clôturé cette cérémonie.



RAPPEL

CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur votre site : www.labrossefontainebleau.fr



Nuit noire, pourquoi c'est bien

Nous, la classe des CE2, nous pensons que la nuit noire, c'est bien.

La nuit, il ne faut pas déranger les animaux. La nuit devrait être noire. Il faut fermer les volets avant d'allumer la lumière. Certains animaux fuient la lumière, elle les empêche de vivre. Les insectes nocturnes ne peuvent plus butiner*. En France, sur 100 papillons, 95 vivent la nuit. Il y a des grenouilles et plein d'autres animaux encore, des centaines**. Ils rentrent dans les maisons parce qu'il y a de la lumière.

Il faut toujours laisser les lumières éteintes pour les insectes et les animaux nocturnes. La forêt doit être noire pour les animaux. Les oiseaux migrateurs se repèrent grâce aux étoiles.



Hibou grand-duc

Photo libres de droits, sous licence creative commons

Les plantes aussi grandissent mal.

C'est bien quand il fait noir parce que les cambrioleurs ne voient pas et ils sont

obligés d'allumer leur torche pour voler les affaires et on voit leur lumière.

Pour nous, on peut mieux se reposer, dormir et s'endormir. C'est aussi pour ne pas avoir mal aux yeux.

La mairie paie l'électricité grâce aux impôts payés par les habitants. Produire beaucoup d'énergie dégrade le climat et on a besoin du climat pour vivre.

C'est pour cela que nous voudrions penser à la nature.

La classe de CE2



« Tempête au Québec »

Photo libres de droits, sous licence creative commons

*La majorité des insectes pollinisateurs vit la nuit. **90% des amphibiens et 60% des mammifères vivent la nuit. Toutes ces informations (sauf pour les cambrioleurs) sont basées sur des articles de Science et Vie et de Futura Sciences ainsi que sur des informations transmises par le Parc National des Cévennes qui a reçu en 2018 le label mondial « Réserve de Ciel étoilé ». Seuls 2 Parcs français ont reçu ce label, et 15 en tout dans le monde. [notes de la maîtresse]

Une rentrée pas comme les autres

Face au COVID les consignes sanitaires imposent des aménagements pour les écoles.

La distanciation physique n'est plus obligatoire si elle ne permet pas le retour à l'école de tous.

Afin de limiter les potentiels cas contacts et pour éviter des contaminations :

- L'entrée dans les locaux se fait par différents accès.
- Les moments de récréations sont échelonnés ou la cour est « fractionnée ».
- Le masque est obligatoire pour tous les adultes.
- Les locaux sont désinfectés tous les soirs.
- La température est vérifiée chaque matin par les familles

- En cas du moindre symptôme, l'enfant est isolé et un masque lui est donné. Les parents sont informés de suite.

Les écoles ont à disposition savon, papier essuie-mains, gel hydroalcoolique afin que le nettoyage des mains puisse se faire maintes fois tout au long de la journée (à l'entrée en classe et avant les récréations..)

ATTENTION – le port du masque est obligatoire pour tous aux abords des établissements scolaires (à partir de l'âge du collège)

En cas de contamination ou de contact avec des personnes malades du COVID merci d'en informer au plus vite la directrice de l'école.

Ecoles du RPI

Ecole primaire de la Source – Esmans

Directrice Mme Corinne Faria

Tél : 01.64.32.15.56

Mail : 0770645h@ac-creteil.fr

Petite section/Moyenne Section :

Mme Sandrine Détailler

Grande section : Mme Maëlle Cros

CP : Mme Corinne Faria

Deux ATSEM : Julie et Caroline

Ecole élémentaire de

La Brosse-Montceaux

Directrice Mme Christine Beaulieu

Tél : 01.64.32.55.50

Mail : 0770641d@ac-creteil.fr

CE1 : Madame Estelle Castex

CE2 : Madame Patricia Korzec et

Madame Gabrielle Brochard

CM1 : Madame Olivia Mahé

CM2 : Madame Christine Beaulieu et

Madame Alix Corbinaud

SOS
MANUELS MANQUANTS

Voici deux ans que les élèves de CM2 ne rendent pas tous leur manuel scolaire de français à la fin de l'année.

Ces livres ne sont plus édités et il est impossible d'en racheter. Ils manquent cruellement pour avoir un manuel par élève !

Merci aux parents des 6^{èmes} et 5^{èmes} qui sont passés par l'école de bien vouloir faire des recherches approfondies afin d'en retrouver un maximum ! Vous pourrez les faire passer à l'école par les plus jeunes ou les déposer dans la boîte aux lettres.

Merci beaucoup !





La Brosse-Montceaux Animations

LBMA a tenu son Assemblée Générale en début d'année.

Plusieurs manifestations prévues n'ont pas pu avoir lieu, en raison du Covid-19 mais aussi des conditions météo (Vide-Grenier). Pour les mois à venir, vous pouvez retenir, d'ores et déjà les événements suivants :

- La soirée dansante avec le repas le 07 novembre
- Le prochain Vide-Grenier du 23 mai 2020
- Les feux de Saint Jean le 26 juin 2021.

Toutes les personnes sont bienvenues, les participants et les bénévoles ! Nous sommes partants pour toutes les nouvelles idées qui feront vivre le village ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous au 06 30 57 95 45.



Le Potager Solidaire Brossois

LE POTAGER PROGRESSE !

Cette année marque un palier dans l'évolution du potager du village. La patience, maître mot du jardinier !

Nous avons mis en place 17 planches de culture. Tomates bien sûr, mais aussi courgettes jaunes, vertes et rondes, des courges, des haricots, des céleris, des choux rave, de bruxelles, kalé, rouges, verts, des salades, panais, betteraves, radis, épinards, mâche, roquette, pommes de terre, Physalis (appelées aussi "Amour en cage" ou "Lanternes japonaises") et pour l'hiver, pour le pot au feu, en plus des poireaux qui se plaisent bien dans le jardin quelques navets. Les fraisiers vont tenir compagnie aux poireaux.

N'oublions pas la **mise en place d'une pergola** car il va falloir créer de l'ombre un peu partout pour faire face à ce changement climatique qui devient réalité.

Pour la biodiversité nous avons commencé à **semer des fleurs de prairie** pour attirer les pollinisateurs et **construit 2 nichoirs** pour nos amis les oiseaux qui nous accompagnent de leurs chants joyeux pendant l'arrosage.

En Novembre nous planterons une vingtaine d'arbres fruitiers différents au fond de la parcelle et construirons un abri pour le compost avec récupération d'eau qui nous fait tant défaut. Nous allons aussi nous attacher à rendre beau ce potager qui nous apporte tant. **Peinture, déco, fleurs.**

Nous remercions vivement les gentilles contributrices et gentils contributeurs pour le fumier qui vitalise les cultures, la paille, le miscanthus qui protègent de la chaleur, la tonte d'herbe fraîche pour l'azote dont nos légumes raffolent.

N'hésitez pas à nous apporter des fleurs, des boutures, des plants, nous en prendrons soin.

Faites fabriquer à vos enfants des nichoirs, des épouvantails ! Profitez de cette parcelle de 3800 m² que la mairie a mise à VOTRE disposition pour cultiver vos légumes, vous détendre, rencontrer et même... paresser qui est un droit et un devoir fondamental !

Paresser, contempler, écouter, méditer. L'art de ne rien faire est aussi à cultiver parmi les fleurs et les oiseaux.

Seulement 500 m² sont actuellement utilisés (qui sont aussi les VOTRE). Même si vous ne participez pas, vous pouvez y entrer, admirer, découvrir, faire deviner à vos enfants le nom des légumes.

Petit jeu : "Combien y a-t-il de courges rondes" cachées ou non sous leurs feuilles ?" (coin du potager côté route et skate) envoyez un SMS au numéro ci-dessous ! (pas de villa à gagner !)

Il reste encore beaucoup de place, de projets, de joies, d'amitié, de bonheur à partager !

Contactez-nous au 06 14 44 24 41

le.potager.solidaire.brossois@gmail.com

Le jardin se situe à côté du Skate Park.

Twirling Bâton Club Les Rubis

Le twirling bâton est une discipline sportive associant la manipulation d'un bâton, des mouvements de gymnastique, de danse et des techniques de jonglage.

L'association propose des cours de Twirling Bâton de 3 ans jusqu'aux adultes. Les cours ont lieu dans le Gymnase de La Brosse Montceaux :

Mini Twirl : Samedi 10h30 à 11h30

Groupe Avenir : Mercredi 14h à 15h30
Samedi 14h à 15h30

Groupe N3 : Mercredi 15h45 à 17h45
Samedi 15h45 à 17h45

Les entraînements ont repris et les inscriptions sont ouvertes.

Renseignements : 06 28 81 32 82

Clarisse BOLOU-BI, secrétaire du Club.

twirlingbatonclublesrubis@yahoo.com



Le Club des Aînés



Les diverses activités du club n'ont pas pu se poursuivre comme ces dernières années en raison de la Covid 19 pour la centaine d'adhérents qui lui sont fidèles.

En janvier s'est tenue l'assemblée générale, agrémentée de la traditionnelle galette des rois, le 19 février, participation au goûter dansant organisé par le Comité des Fêtes d'Esmans et en mars, juste avant le confinement, a eu lieu le repas de printemps, malheureusement avec moins de convives qu'habituellement à cause du contexte sanitaire.

En juin devait avoir lieu un voyage au Tyrol, malheureusement annulé. Celui-ci est prévu l'année prochaine également en juin.

Tristement, le club a subi également la perte de son trésorier de longue date, M. Serge Pesty, en juin dernier.

En octobre un repas devait avoir lieu mais a été annulé aussi, de même que plusieurs sorties prévues courant de l'année.

En décembre, le 13, le repas de Noël devrait clôturer l'année dans une ambiance festive (sous réserve de l'évolution sanitaire).

En janvier prochain se tiendra l'assemblée générale avec la galette des rois, et il est prévu une importante réduction de la cotisation en raison du manque d'activités imposé par le virus en 2020.

Le président Daniel Denis reste à votre disposition pour toute information complémentaire au 06 62 49 81 35, notamment si vous êtes intéressés par le voyage au Tyrol en juin 2021.



Les Marcheurs du Bresmont

Nous sommes une association Loi 1901 qui fait partie de l'U.S.C.B (Union Sportive et Culturel du Bresmont). Nous vous proposons de découvrir les environs de nos belles régions à travers de randonnées, journées pique-nique ou restaurant.

Cette année «Les Marcheurs du BRESMONT» ont fêté leur 10ème anniversaire. A cette occasion, le 19 septembre, nous avons organisé la Journée Associative Avec un rallye pédestre.

Malgré une année difficile avec la crise sanitaire qui a touché et touche encore la France, nous continuons les sorties. Donc si vous souhaitez partager avec nous des moments conviviaux, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous réalisons 5 randonnées de 8 à 14 kms par mois, sur des demi-journées ou journées.

Le calendrier des randonnées est disponible sur le site : <http://www.lesmarcheursdubresmont-esmans.fr/>

Pour tout renseignement contacter : Raffaele CHIANESE 06.52.79.18.63 - Chantal BREANT au 06 36 50 17 71



Football Club du Bresmont



Le FOOTBALL CLUB du BRESMONT est une association sportive qui accueille 115 licenciés pour la saison 2019-2020. Gros changement pour cette nouvelle saison, les entraînements ont désormais lieu au stade de Cannes Ecluse situé derrière le gymnase. Vous cherchez une activité extra scolaire pour votre enfant ? Vous aimez jouer au foot ?

Venez nous rejoindre ! Les inscriptions sont ouvertes et les entraînements ont repris.



Catégories	Année de naissance	Tarif licence	Jour Entraînement
Baby-Foot	2016	40€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 45€ les autres communes	Entraînement Mercredi 14h -15h15 stade de Cannes Ecluse
U6/U7	2014-2015	70€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 75€ les autres communes	Entraînement Mercredi 14h -15h15 stade de Cannes Ecluse
U8/U9	2012-2013	70€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 75€ les autres communes	Entraînement Mercredi 14h -15h15 stade de Cannes Ecluse
U10/U11	2010-2011	70€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 75€ les autres communes	Entraînement Mercredi 17h-18h15 stade de Cannes Ecluse
U12/U14	2009 2008 2007	80€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 85€ les autres communes	Entraînement Lundi et Mercredi 19h15-20h45 stade de Cannes Ecluse
Féminines séniors		70€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 75€ les autres communes	Entraînement Jeudi à 19h stade de Cannes Ecluse
Séniors		90€ (Bresmont, Villeneuve La Guyard, Cannes Ecluse) 95€ les autres communes	Entraînement Lundi et Jeudi à 19h-20h30 stade de Cannes Ecluse

Pour toutes autres infos contactez : Isabelle 06 85 22 61 51 - Patrick 06 89 70 36 92



Futsal LBM



FUTSAL

Futsal LBM est une association créée en octobre 2018 dont l'activité est de pratiquer du football en salle.

Cela se passe au gymnase de la Brosse Montceaux avec 1 séance par semaine, les mardis de 19h à 21h.

Il n'y a pas de gardien. Ce sont des matchs 3v3 ou 4v4 sur des périodes de 10 minutes.

Effectif : 14 adhérents

Pour plus de renseignements, merci de contacter le 06 43 57 90 89.

à propos des... TRANSPORTS

La carte SiYonne



Pas ou plus de voiture ? Pas de panique ! Avec la carte SIYONNE vous ne serez plus

jamais bloqués chez vous !

En complément d'une dizaine de lignes de bus desservant l'intégralité des communes du canton, elle n'a que des avantages. Elle est gratuite, personnelle et vous donne l'accès aux services SiYonne suivants :

- **TAD (Transport à la Demande) :** créez votre compte sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités et réservez votre trajet (à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ) **du lundi au jeudi** de 5h15 à 20h25 et le **vendredi et samedi** de 5h15 à 23h. RDV sur l'appli « TAD Île-de-France Mobilités », sur tad.idfmobilités.fr ou bien au 09 70 80 96 63, du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

- **Soirées SiYonne :** c'est un service de TAD (Transport A la Demande) de nuit. Allez à vos spectacles, concerts, soirées, sans contrainte ! **Vendredi et samedi jusqu'à 1h du matin :** résa vendredi avant 19h / **Tél.** 01 60 96 19 46. **Tarif :** 2 € l'aller par prélèvement bancaire trimestriel, Passe Navigo, carte imagine'R ou Ticket T.

- **Location de vélo :** sur simple présentation de la carte, vous pourrez emprunter un vélo urbain, avec ou sans cadie, avec ou sans siège enfant. Toutes les formalités sont simplifiées et vous repartez avec votre vélo en quelques minutes.

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande de la carte.

Vous pouvez le télécharger également sur le site www.sitcome.info ou vous rendre directement au kiosque d'information SiYonne à la gare routière.

COVOITURAGE

Le covoiturage est une pratique qui permet à plusieurs personnes de partager une voiture pour effectuer le même trajet.

Ecologique, pratique, rapide, économique et convivial il est devenu pour des nombreuses personnes le nouveau réflexe pour se déplacer.

Le Conseil Général de Seine est Marne a créé pour vous un site gratuit covoiturage77.fr vous permettant d'entrer en contact avec des personnes effectuant le même parcours que vous. Il est destiné aux particuliers mais également aux entreprises, aux administrations ou aux collectivités territoriales, proposant un service ciblé pour les salariés.

Plus de 1000 Seine-et-Marnais sont déjà inscrits sur le site !

Navigo Sénior

LES RETRAITÉS PEUVENT SE DÉPLACER À MOITIÉ PRIX

Depuis le 1^{er} Novembre, les plus de 62 ans résidant en Ile-de-France (sans activité professionnelle ou exerçant moins d'un mi-temps) peuvent bénéficier du forfait Navigo à 37,60€ par mois.

Ce tarif est applicable au forfait Navigo Annuel -zones 1 à 5 et payable par prélèvement mensuel.

Rendez-vous au guichet service Navigo SNCF ou comptoir club RATP ou votre agence Optile.

Contact et renseignements :
09.69.39.22.22

Par courrier : Agence Navigo Annuel, TSA 16606
95905 Cergy-Pontoise cedex 09
gestion@agencenavigoannuel.fr

Véligo

Location

Un service
île de France
mobilités



Depuis septembre, en Ile-de-France il est possible de louer des vélos à assistance électrique. Site de souscription et de renseignements : <https://www.veligo-location.fr>

Une cartographie des points de retrait est également présentée sur le site.

Le principe : louer un vélo à assistance

Véllgo

électrique durant 6 à 9 mois au prix de 40€ par mois (20€ pour les étudiants et les bénéficiaires Améthyste) , entretien et application mobile de guidage inclus – double antivol – marquage contre le vol et le vandalisme. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge de 50% par votre employeur.

À l'issue de la période de location, une aide de 500€ pourra être allouée à ceux qui souhaitent acheter le vélo dont la valeur est estimée à environ 1500€.

Renseignements : 09.69.36.96.30 ou contact@veligo-location.fr

Horaires d'ouverture (hiver) du 1^{er} octobre au 31 mars

Les déchetteries du SIRMOTOM situées :

- 22 Rue de la Grande Haie
MONTEREAU-FAULT-YONNE
- Route de Saint-Ange
VOULX

sont ouvertes tous les jours aux horaires suivants :

► Déchetterie de Montereau

Lundi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi	8h30 à 12h30 / 13h30 à 18h
Mercredi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Vendredi	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche	9h à 12h

► Déchetterie de Voulx

Lundi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Mardi	Fermé
Mercredi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Jeudi	Fermé
Vendredi	13h30 à 18h
Samedi	9h à 12h30 / 13h30 à 18h
Dimanche	9h à 12h

Vous trouverez ci-joint le formulaire de demande de carte d'accès à ces déchetteries.



Plus d'info :

www.sirmotom.fr
ou 01 60 57 00 52

A SAVOIR

Pour les personnes n'ayant pas le temps, le moyen de locomotion ou les moyens de déplacer des charges encombrantes ou lourdes, le SIRMOTOM propose un enlèvement payant sur appel (au 01 64 32 67 23) de tous vos déchets volumineux.

La Brosse Montceaux n'est pas une poubelle !

Lors de la dernière collecte des encombrants, nous avons une nouvelle fois constaté le manque de civisme de notre population.

Une remorque complète de déchets non collectables fût ramassée par nos agents techniques, ne changeant pas des habitudes et s'additionnant aux nombreux dépôts sauvages auxquels nous devons faire face.

Nous vous rappelons que les pots de peintures usagés, les cartons, l'électroménager, les objets mesurant plus de 2 mètres et les autres déchets figurant sur la liste du SIRMOTOM, ne sont pas collectés.

Nous vous rappelons également que le dépôt de déchets sauvages est **INTERDIT** et passible d'une amende.

Il vous appartient de vous rendre en déchetterie pour évacuer vos déchets.



NOUS VOUS INFORMONS, QUE NOS AGENTS COMMUNAUX NE RAMASSERONT PLUS LES DÉCHETS NON COLLECTÉS PAR LES ENCOMBRANTS, CEUX-CI RESTERONT DEVANT CHEZ VOUS JUSQU'À LEUR ÉVACUATION PAR VOS SOINS.

Masques, mégots par terre

Bientôt, jeter un masque, un gant, un mégot ou des ordures sur la voie publique pourrait vous coûter cher.

Un projet de décret prévoit une amende de **135 euros, contre 68 actuellement**. Il faut savoir que tout déchet jeté par terre finit souvent dans l'océan.

Il est important de faire comprendre à nos citoyens que le fait de jeter par terre des mégots de cigarettes, ne pose pas uniquement un problème sur le plan de la propreté. Un mégot met tout de même de nombreuses années pour se dégrader dans la nature et il a une capacité de pollution sous-estimée : il contient plus de 4000 polluants ! Métaux lourds, nicotine, résidus de pesticides, tout un programme.

Il peut contaminer jusqu'à 500 litres d'eau, on estime d'ailleurs que c'est le 3^{ème} déchet le plus mortel des océans.

De plus, avec la crise de Covid -19, de nombreux nouveaux déchets plastiques ont fait leur apparition dans nos rues et ensuite sur



les plages comme les masques ou encore les gants.

Il est temps de prendre conscience de notre impact sur la nature !

Et pourquoi ne pas commencer par prendre soin de notre village pour le rendre plus propre et agréable à vivre !

ENVIRONNEMENT

SIRMOTOM - broyage de végétaux à domicile

Pour vos déchets verts, pensez au broyage à domicile du SIRMOTOM.
Infos au 01 64 32 67 23. Intervention 15€ les 2 heures.

La CAISSE DEPARTEMENTALE D'AIDE AU LOGEMENT de Seine et Marne, «C.A.D.A.L.» créée et financée par le Conseil Départemental du 77 propose des PRETS pour aider au financement des opérations immobilières suivantes :

- ▶ ACCESSION à la PROPRIETE (acquisition de neuf ou d'ancien)
- ▶ CONSTRUCTION
- ▶ RACHAT DE SOULTE
- ▶ AGRANDISSEMENT
- ▶ RENOVATION, AMELIORATION, ADAPTATION, REHABILITATION
- ▶ TRAVAUX de COPROPRIETE

Conditions pour bénéficier de ces prêts :

- L'habitation doit se situer en Seine et Marne et doit constituer la résidence principale et personnelle du demandeur,
- est appliqué, le barème de ressources CADAL.

MONTANT DES PRETS :

Construction et acquisition :

Prêts de 10 000 €

Agrandissement & Amélioration :

Taux d'intervention de 70 % du coût total des travaux, des matériaux ou de la quote-part et prêts plafonnés à 10 000 €

TAUX D'INTERET : 2%

DUREE DE REMBOURSEMENT : 3 - 5 - 7 ou 10 ans (suivant la nature du projet)

Pour en savoir plus...

Courrier : C.A.D.A.L.

Hôtel du Département - CS 50377
77010 MELUN CEDEX

Bureaux : C.A.D.A.L.

3 rue Paul Cézanne - La Rochette
77000 MELUN

Tél. : 01.60.65.94.88 - 01.64.87.95.07

Fax : 01.60.59.00.58

Mail : cadal77@wanadoo.fr

<http://cadal77.wix.com/cadal77>

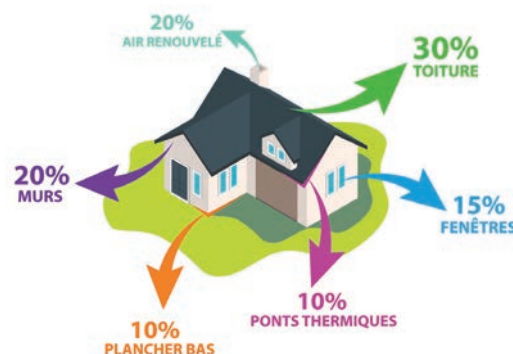
Chauffage : précautions, transition énergétique

1. L'hiver revient, quelques précautions à prendre afin d'éviter les intoxications au monoxyde de carbone :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel.
- Veillez à une bonne aération et ventilation du logement et une bonne utilisation des appareils de combustion.
- N'utilisez pas pour vous chauffer des appareils dont ce n'est pas la fonction (brasero, cuisinière..)
- Placez les groupes électrogènes à l'extérieur de l'habitation.
- Ne faites pas fonctionner les chauffages d'appoint en continu.

2. La Communauté de Communes du Pays de Montereau poursuit la mise en œuvre de sa politique de développement durable et de la transition énergétique.

Elle a déjà mis en place plusieurs actions, notamment l'opération de thermographie aérienne. Elle a relevé qu'en matière de déperdition thermique, le toit représente le premier point faible d'un logement avec près de **30% des pertes thermiques**. Les propriétaires ont donc la possibilité de bénéficier d'une aide financière pour isoler leur toit mais également pour l'achat et l'installation du chauffage autre qu'au fioul, notamment celui à biomasse. N'hésitez pas à vous



rapprocher du service Habitat de la CCPM et de l'Espace Info Energie qui se tient à votre disposition pour vous renseigner gratuitement sur l'aspect technique des travaux ainsi que sur l'ensemble des dispositifs financiers prévu à cet effet.

Tel : 01 60 73 43 86

Mail : energie@paysdemontereau.fr

Sur rdv : 29, Avenue Général de Gaulle - Montereau

Plus d'info : www.paysdemontereau77.fr/ip-isolitoit/

Recyclage : RÉMONDE

Rémonde : REssource MONtereau DEbarras. Une remorque bien pleine recèle parfois des trésors insoupçonnés.

Sur le chemin de la déchetterie, pensez à faire une halte chez Rémonde ! Le personnel charmant et dynamique de cette ressourcerie vous aidera à faire le tri. Mobilier, textiles, jouets, livres... Chaque objet du quotidien peut trouver une seconde vie. Remise en état ou transformation totale, Rémonde ne manque pas d'imagination !

Accueil les mardis, jeudis et vendredis de 14h à 18h ainsi que les mercredis et samedis de 10h à 18h. Collecte à domicile gratuite sous conditions.

www.re-monde.org • 01 85 45 08 15 • contact@re-monde.org • 1 rue des Prés St-Martin • 77130 Montereau-Fault-Yonne



E2C77



L'E2C (École de la 2e Chance) est un dispositif de formation qui s'adresse aux jeunes de 17 à 25 ans, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification. L'E2C se distingue par 2 caractéristiques :

- Un accompagnement (35H par semaine) individualisé de jeunes adultes, motivés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sociale, citoyenne et professionnelle
- Un parcours alternant périodes de formation et stages en entreprise grâce à un fort ancrage local dans le bassin économique.

5 Avenue du Maréchal Leclerc
77130 Montereau-Fault-Yonne
01 64 70 57 40 • <http://e2c77.org/>

Développement durable

UNE PLACE POUR LES ANIMAUX DANS VOTRE JARDIN

Pour s'assurer un meilleur avenir, adoptons de bonnes habitudes ! Trions nos déchets, ne jetons rien dans la nature, évitons la sur-consommation, voyageons écologiques...et le respect environnemental passe aussi dans votre jardin !

Laissez une place de choix à la faune : les pollinisateurs (abeilles, papillons..) qui aident à la fertilisation des arbres fruitiers, les décomposeurs (vers, cloportes..) qui activent votre composte et aèrent votre terrain, les prédateurs (oiseaux, taupes..) qui à leur tour régulent la quantité d'insectes dans votre jardin.. **Chacun son rôle !**

Plantez des haies diversifiées pour que les insectes se reproduisent au calme, que les oiseaux nichent...Thuyas et lauriers présentent peu d'intérêt pour les animaux, alors variez vos plantations ! **Pensez aux arbres et arbustes fruitiers** qui vous permettront de récolter des fruits mais aussi nourrir les animaux. Vous pouvez conserver un petit espace qui ne sera fauché qu'une fois par an, où animaux et végétaux cohabiteront sereinement...

N'éclairez pas le jardin la nuit afin de respecter le cycle biologique des animaux, conservez les abris l'hiver (orties, lierre, tas de feuilles mortes, souches...). **Pensez à préserver un point d'eau** et laissez les herbes s'installer dans les allées...**Limitez les haies** qui empêchent la circulation des petits animaux, ou sinon pensez à laisser quelques petites ouvertures au bas des clôtures pour permettre leur passage.



RAPPELS

• ACTIVITÉS BRUYANTES EFFECTUÉES PAR LES PARTICULIERS

Les activités bruyantes susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, effectuées par les particuliers à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, tels les travaux de bricolage, de rénovation et de jardinage nécessitant l'utilisation d'engins bruyants sont interdites :

- du lundi au vendredi inclus avant 7h00 et après 20h00 ;
- le samedi avant 8h00, entre 12h00 et 15h00, après 20h00 ;
- le dimanche et jours fériés avant 10h00 et après 12h00.

• ACTIVITÉS BRUYANTES EFFECTUÉES PAR LES PROFESSIONNELS

Les chantiers de travaux privés ou publics, effectués à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, l'entretien des espaces verts, les travaux de voirie et les travaux concernant les bâtiments existants et leurs équipements, sont autorisés :

- de 7h00 à 20h00 du lundi au vendredi ;
- de 8h00 à 20h00 le samedi ;
- interdits les dimanches et jours fériés.

• BRUITS DOMESTIQUES

- piscines individuelles : les installations techniques et le comportement des utilisateurs ne doivent pas être une source de gêne sonore pour le voisinage ;
- animaux : les propriétaires ou ceux qui en ont la garde doivent prendre toutes mesures propres à supprimer la gêne sonore ;
- système d'alarme et tout dispositif d'alerte sonore : prendre toutes dispositions pour interrompre très rapidement le bruit lié à ce dispositif et pour remédier à ses déclenchements intempestifs.

• ACTIVITÉS CULTURELLES

Ne doivent pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par les bruits émis susceptibles d'être gênants par leur durée, leur intensité ou leur répétition.

• ACTIVITÉS SPORTIVES

Dans les zones d'habitations, la création, la construction, l'aménagement, l'ouverture ou la réouverture des établissements où se pratiquent les loisirs sportifs peuvent être subordonnés à la réalisation d'une étude de l'impact des nuisances sonores.

• DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts est interdit. Il est passible d'une amende de 450 euros.

CHASSE AUX BONBONS LE SOIR D'HALLOWEEN

Le soir du **31 OCTOBRE**
la commune de La Brosse Montceaux
organise une tournée d'Halloween.

DIABLOTINS, SORCIÈRES, FANTÔMES ET MONSTRES !

Venez tous déguisés pour faire peur
aux habitants et leur demander des friandises !

Rendez-vous à 17h devant la mairie.

Merci aux habitants qui souhaitent participer
dans la distribution des bonbons de **mettre**
une petite bougie ou une citrouille
devant leur porte.

Bibliothèque - Médiathèque

Située à côté de la mairie, la bibliothèque est ouverte tous les Mardis et Vendredis de 17h à 19h.

Elle vous offre un grand choix de livres, magazines, CD, DVD, les classiques mais également les nouveautés : Guillaume MUSSO, Marc LEVI, Maxime CHATTAM, Camilla LACKEBERG et beaucoup d'autres.

Un coin jeunesse est aménagé pour accueillir les plus jeunes lecteurs.

La bibliothèque est ouverte à tous et les prêts sont gratuits.



N° UTILES

- **TAXI PAOLO RIBEIRO**
06 07 69 87 07
- **BT Charpente Couverture**
THOMAS BONETTI
06 25 41 27 91
- **ETS HARDY**
PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Installateur DE DIETRICH
01 60 57 07 59 - 06 16 25 28 99
- **SARL MICHEL BOIS**
Élagage - Taille - Abattage -
Débardage de bois - Débroussaillage -
Coupe et vente de bois de chauffage
03 86 66 47 28 - 06 80 03 14 28
- **LE PETIT PÉRICHOS (RN6)**
Restaurant
01 64 70 29 41
- **JM.MECA TP**
JULIEN MINARD - Maintenance et
réparation d'engins sur le site
06 63 51 34 20

O.D.E.

O.D.E est une Association Intermédiaire conventionnée par le Conseil Départemental, l'Etat, la DIRECCTE et la Préfecture.



Elle propose un service de **MISE A DISPOSITION** de ses salariés à la demande auprès des particuliers, collectivités, associations, entreprises pour des « prestations de services » adaptées aux besoins de chacun : **entretien du domicile et du jardin, travaux ménagers (repassage, vitres...), préparation de repas, de garde d'enfants de plus de 3 ans, de petit bricolage...**

Simple et efficace, la prestation facturée à l'heure est **déductible des impôts à hauteur de 50 %** et peut être réglée avec les chèques CESU. ODE en sa qualité d'employeur se charge de toutes les démarches administratives.

ODE RECRUTE régulièrement des intervenants à domicile, des agents d'entretien et de services, des ouvriers en espaces verts, des manutentionnaires de préférence mobiles.

N'hésitez pas, ODE est là pour vous simplifier la vie !

Contact : ODE Antenne de Montereau
54 Avenue du Général de Gaulle - 77130 Montereau Fault Yonne
Tél. : 01 60 57 54 01 - Mobile : 06 07 46 32 94

Les repas livrés



Envie d'un repas équilibré livré à domicile ?

Située près de Moret-sur-Loing, la société Les Repas Livrés vous propose un grand choix de menus équilibrés et frais fabriqués quotidiennement.

4 formules aux choix, allant de 10,20€ à 14,90€, comprenant des hors d'œuvres, des plats chauds, du fromage et des desserts.

Pour connaître tous les menus et faire la commande rendez-vous sur le site

www.lesrepaslivres.fr ou

01 60 70 47 92

lesrepaslivresmontereau@orange.fr

Espace de remisage et d'hivernage



Depuis l'hiver dernier, la CCPM a ouvert un espace de remisage et d'hivernage des caravanes et des camping-cars à Marolles-sur-Seine.

Le tarif annuel est de 400€ TTC pour un parking extérieur et de 500€ TTC pour un emplacement sous abri.

Le contrat sera valable un an à compter de sa date de signature. Un état des lieux du véhicule sera réalisé dès l'arrivée du véhicule. Le dépôt et la

récupération se feront sur rendez-vous pris 48 heures à l'avance.

Pour toute demande ou réservation: contact@paysdemontereau.fr

À NOTER

Liste des Assistantes Maternelles Agréées à la Brosse-Montceaux

BOUTIN Nathalie.....	18 Rue de la Rangée.....	01 60 74 83 73 – 06 03 95 78 28
CORDEIRO Marie-Christine.....	13 Bis Rue Grande.....	07 77 32 88 49
DELCLUZE Laure.....	13 bis Rue Jacquine.....	06 69 30 74 84
DUMANT RIBEIRO Laëtitia.....	3 Rue Jacquine.....	01 60 71 90 08 – 06 07 71 95 24
GANEAU Jessica.....	9 rue Vigneau.....	09 84 26 54 49 – 06 50 97 49 14
GENISSON Jacqueline.....	14 Rue de la Laiterie.....	01 64 32 54 60 – 06 79 40 21 22
SANTIL MIRANDA Marie-Elisabeth.....	12 Route du Chevinois.....	06 32 81 77 41

Responsable publication :
Alain DEMELUN

Rédaction et réalisation :
Christine BEAULIEU, Sandrine BERTIN,
Rose-Marie DENIS, Marie-Thérèse FLORENCE, Nathalie MARCHAL,
Olga POMA, Séverine PORREAUX-MAQUART, Patrice ROUX.

Impression : Espace Graphic

© Freepik